

## NOTE D'INFORMATION

# Veille Environnement Sites – Octobre 2023

Auteur : **Arthur Vandenberghe**  
avandenberghe@fimeca.org - + 33 (0)1 47 17 64 01

Date de publication : **16/11/2023**

## Adoption de la loi Industrie verte

La loi n° 2023-973 du 23 octobre 2023 relative à l'industrie verte a été publiée au [Journal officiel](#) le 24 octobre. Un article détaillé à ce sujet sera prochainement publié sur notre site internet.

## Programme de travail de la Commission européenne pour l'année 2024

La Commission Européenne a publié son programme de travail pour l'année 2024 le 17 octobre (accessible [ici](#)). Ce programme a été rédigé en prenant en compte les échéances électorales de juin 2024, notamment en se focalisant sur la finalisation des textes en cours de négociation.

Celui-ci inclut les travaux suivants relatifs au climat et à l'énergie.

- Nouvelles initiatives :
  - Communication sur un paquet européen sur l'énergie éolienne (non législative, 24 octobre 2023, accessible [à cette adresse](#))
  - Plan d'action de l'UE pour les infrastructures du réseau électrique (non législatif, 28 novembre 2023)
  - Objectifs climatiques pour 2040 (non législatif, T1 2024)
  - Stratégie pour le captage, l'utilisation et le stockage du carbone dans des conditions écologiquement viables (non législative)
- Propositions prioritaires en attente :
  - Révision des règles du marché intérieur de l'électricité de l'UE
  - Proposition de directive restructurant le cadre de l'Union pour la taxation des produits énergétique et de l'électricité
  - Proposition de refonte de la directive sur la performance énergétique des bâtiments (EPBD)
- Évaluation et vérification de l'adéquation :
  - Évaluation de la gouvernance du règlement sur l'Union de l'énergie (règlement (UE) 2018/1999)
  - Évaluation intermédiaire de l'instrument de financement *Connecting Europe Facility* dans le domaine de l'énergie.

---

Les industries mécaniques, premier employeur industriel de France, conçoivent des pièces, composants et sous-ensembles et équipements pour tous les secteurs de l'économie :

- Pièces mécaniques issues d'opération de fonderie, forge, usinage, formage, décolletage, traitement de surface, etc.
- Composants et sous-ensembles intégrés dans les produits des clients
- Équipements de production (machines, robots, etc.) et équipements mécaniques (pour la santé, l'agriculture, les TP, le bâtiment, la restauration, la lutte contre l'incendie, l'approvisionnement en eau, la production d'énergie, la mesure, ...)
- Produits de grande consommation (arts de la table, outillage).